

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame GAUVIN, Maire

Etaient présents : MM & Mmes GAUVIN Christelle, BRETON Eric, DERAYE Pascal, DUTHILLEUL Jean-Luc, CECCARELLO Michael, HENRIVAUX Agnès, LAFOND Isabelle, MAMADOU Claude, PIARD Frédéric, TRIBOUILLOY Benoit et VANDEN ECKHOUDT Laurent.

Etaient absents : Mme Leïla REZGUI a donné procuration à Eric Breton
Mme GUESLOT Sylvie
M LEVEQUE Nicolas

Objet	Délibérations du Conseil municipal
Instauration du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)	Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité , <ul style="list-style-type: none">• Approuve le RIFSEEP• Demande que le CIA soit versé en deux fois, aux mois de mai et de novembre de l'année N• Autorise la mise en application à la date du 01 juillet 2021
Thelloise : modification des statuts de la communauté de communes pour l'ajout de la compétence optionnelle « voies douces »	a) Article ajouté Création et aménagement de voies douces d'intérêt communautaire (tronçons) en partenariat avec le département, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) limitrophes et les communes. Sur proposition de madame le maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité , le conseil municipal <ul style="list-style-type: none">➤ Approuve à la modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise en complétant la compétence optionnelle Voiries et infrastructures par la compétence « Voie douces » telle que rédigée ci-dessus ;

<p>Rapport d'activités 2020 du EPFLO</p>	<p>Le conseil municipal, ouï l'exposé de Mme le Maire, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel 2020.</p>
<p>Objet</p>	<p>Informations diverses</p>
<p>Lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines</p>	<p>Le conseil municipal est informé que les lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines ont été approuvées par le Centre de Gestion de l'Oise</p>
<p>Point Travaux</p>	<p><u>Travaux « Cimetière »</u> Des travaux de rénovation du mur du cimetière seront entrepris dans les meilleurs délais afin de sécuriser le portail de l'entrée. En effet, le mur d'enceinte se dégrade et empêche l'ouverture et la fermeture de la porte du cimetière. Les travaux de gravillonnage du chemin d'accès au cimetière devront être terminés le 02/06/2021.</p> <p><u>Réfection du chemin derrière l'école</u> Les travaux de gravillonnage seront être terminés le 02/06/2021.</p> <p><u>Travaux « réfection d'une partie des trottoirs » au hameau de Messie</u> Le Conseil départemental accorde une subvention à hauteur de 40 % sur des travaux estimés à 21 055€HT. La commune est en attente d'un avis sur l'aide financière de l'Etat.</p> <p><u>Pose de bornes</u> Il est envisagé de poser des bornes sur la grande rue et la rue de Clermont afin d'éviter le chevauchement et/ou stationnement à certains endroits par les véhicules.</p>
<p>Passage de camions et tracteurs sur la commune</p>	<p>Il a été constaté que de nombreux passages de tracteurs et camions ont lieu depuis quelques semaines. Messieurs les adjoints ont communiqué que ces passages sont dus à l'alimentation de l'unité de méthanisation qui se trouve sur le plateau de Cramoisy/St Leu d'Esserent.</p>

	<p>D'autres sites de méthanisation doivent voir le jour.</p> <p>Un courrier auprès de Mme Lefevre Nadège, Présidente du Conseil départemental, sera fait afin de l'avertir de la « destruction » des trottoirs sur la RD 123 & RD12.</p>
<p>Rétrocession du « Clos de la boucle d'eau – Géoxia à la commune »</p>	<p>M. Deraye informe le conseil qu'il est en relation avec la société Geoxia et le notaire concernant la rétrocession du lotissement.</p> <p>Il convient de reprendre le diagnostic des réseaux eaux pluviales et assainissement d'une part, d'autre part un diagnostic du réseau « éclairage public » a été réalisé.</p> <p>Il conviendra de définir les modalités de la rétrocession.</p>
<p>Vidéoprotection</p>	<p>M. Duthilleul a rencontré une première entreprise pour évaluer les besoins de la collectivité en matière de vidéoprotection. Deux autres entreprises seront contactées. Selon l'inventaire et les besoins estimés, il conviendra de présenter le dossier au référent sécurité de la Préfecture pour validation.</p> <p>Des dossiers de demande d'aide financière seront déposés en conformité avec les recommandations de ce référent.</p>

La séance du Conseil municipal est levée à 23h15.